Le droit de dissolution sous la 3ème République

Par **Punkychou**, le **15/12/2004** à **23:42**

sujet de plan détaillé à réaliser..

je vous avoue que pour le moment, j e suis au stade où je commence à lire des manuel sur la 3ème république, et par conséquent c'est " encore un peu beaucoup " flou pour moi

si quelqu'un pourrait m'apporter un peu de son aide :wink: Image not found or type unknown

merci :)) Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **16/12/2004** à **04:46**

Je me souviens que j'avais pris les trois lois de 1875 et que je les avais décortiquées en plusieurs parties, président, chambre des députés et sénat, pour voir qui faisait quoi... par exemple, le président dissout la chambre des députés sur avis conforme du sénat (loi du 25 février, je crois, article euh... 5 ?), mais pas le sénat.

Tu peux t'interroger sur les spécificités de cette IIIème République, pourquoi la dissolution est si encadrée, ce que ça dit sur le régime de l'époque, ce que ça a de différent avec les Républiques suivantes, ce qui motive l'intérêt d'un tel sujet... enfin, je le vois de cette façon ^^;

Jette un oeil sur le Pactet, il m'avait beaucoup servi, en première année :) Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **16/12/2004** à **08:04**

Tout d'abord:
:arrow: Image not found or type unknown http://juristudiant.celeonet.fr/forum/v ... .php?t=242

Mais pour orienter tes recherches concentre toi sur le dèséquilibre institutionnel qui caractérise cette période. Intéroge toi sur la relation constitution/loi de l'époque.

Pour plus d'info tu peux aussi utiliser la fonction recherche du forum elle se trouve en haut de page à coté de la faq et de la liste des membres.

Quant tu auras un plan n'hésite pas à nous le soumettre.

Par **Punkychou**, le **16/12/2004** à **11:08**

Yan

si cela peut te rassurern je ne me sus nullement inscrite dans l'espoir de trouver des reponses tombées du ciel... j'ai bien dit aussi que je commencais a ouvrir manuel a e sujet
j'ai bien conscience que s'est totalement inadéquat de deamnder un plan tout fait.. cela ne :roll:

m'avancerai a rien Image not found or type unknown

:roll:

je ne manquerai donc pas, une fois mon plan trouvé de vous le soumettre avec plaisir Image not found or type u
:wink:

Image not found or type unknown

bien à vous

Par **Punkychou**, le **16/12/2004** à **11:11**

=> Mathou

merci de tes quesques précisions, c'est une bonnes idées de dépouiller les lois....
quand au Pactet il est dans ma bibliothèque personnelle, donc c'étais aussi prévu !!!
:))

merci beaucoup Image not found or type unknown

=> Yan

merci pour ce début de pistes qui me permet deja en lisant mes manuels de savoir dans quels :wink:

sens orienter mes idées Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **16/12/2004** à **15:20**

Je disais juste cela à titre informatif comme nous le faisons toujours, ce n'était en rien une

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

agression, mais je vois que tu ne l'as pas pris comme tel et je m'en réjouis.

HS: J'aime bien ton avatar.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés